

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.056

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mai, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 10 mai 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 10 mai 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Nadine DAVID représentée par M. Philippe CUSSAC
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Didier SIMONNET
Mme Christelle MAIRE représentée par M. Jacques GUIARD
M. Raynald RIMBAULT représenté par Mme Françoise LARRIEU
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU PLAN 5000 ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS DE PROXIMITÉ – TERRAINS DE BASKET 3X3

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITÉ

La Ville de Royan, par la mise en place d'une politique volontariste, ambitionne le développement local des activités physiques et sportives, notamment au niveau de « l'éco-quartier l'Yeuse - La Robinière », quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

L'Etat a confié à l'Agence nationale du sport de déployer le « Plan 5000 équipements de proximité » et lancé un vaste appel à projets, dont l'objectif est d'aider les collectivités à financer la mise en place d'équipements facilitant l'accès à la pratique physique et au sport.

Ce dispositif se compose de deux volets : un volet national, davantage orienté vers la création d'équipements structurants en lien avec la formation et les fédérations sportives, et un volet régional et territorial qui nous concerne plus particulièrement, compte tenu de ses critères d'éligibilité géographique de type d'équipement et d'usage qui devront être validés par les services déconcentrés (SDJES /DRAJES). Pour les projets des collectivités, le seuil minimal de demande de subvention est fixé à 10 000€ pour un plafond ne pouvant excéder 500 000 €, le taux de subventionnement étant quant à lui compris entre 50 et 80%.

La Ville de Royan dispose, en immédiate bordure sud du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), jouxtant le lycée et le gymnase municipal associé (COSEC), partie intégrante du véritable « campus sportif » qui entoure l'espace CORDOUAN, d'une aire de sport extérieur type « play-ground », dédiée jusqu'ici à la pratique conventionnelle du basket et de plus en plus utilisée en libre accès par les jeunes du quartier.

Aussi notre collectivité, sollicitée par le club local de basket, associé à la collégiale des professeurs d'EPS (éducation physique et sportive), souhaite fédérer les énergies et dynamiser les pratiques, par une rénovation de ses installations axées sur la pratique du basket 3x3 et la mise en place d'une convention d'utilisation associant les pratiques « club » et « scolaire » tout en privilégiant le libre accès.

Afin de concilier ces objectifs, le projet de Royan consiste à transformer les deux terrains extérieurs de basket 5x5 en quatre terrains de basket 3x3* : mise en peinture de l'aire de jeux (décor en option), tracé des lignes de jeux, mise en place de panneaux transparents en méthacrylate, mise en place de quatre panneaux muraux latéraux dans le gymnase du COSEC et tracé baskets 3x3 dans cet établissement.

** nota l'aménagement ainsi réalisé conserve la capacité de jouer au basket traditionnel, en complément*

Le montant des travaux, en fonction des options choisies, notamment en termes de décor au sol est compris entre 20 000 € et 40 000 €.

Dans le cadre du dispositif « 5000 équipements de proximité », il est proposé à l'assemblée délibérante de soumettre le projet de la Ville de Royan aux services déconcentrés de l'Etat et de solliciter l'attribution d'une subvention pour un montant de 50 % de la dépense à engager par la collectivité, pour ce programme partenarial de développement du basket 3x3.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter les services déconcentrés de l'Etat pour l'attribution de subventions dans le cadre du « Plan 5000 équipements sportifs de proximité » pour la mise en œuvre d'un programme partenarial de développement du basket 3x3,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de ces subventions.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 18 mai 2022

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
Hubert THOMAS

